

# CONDITIONS TARIFAIRES PARTICULIERS ET PERSONNES MORALES

Document d'informations tarifaires en vigueur  
à partir du 01 Avril 2026

# SOMMAIRE

<b>EXTRAIT STANDARD DES TARIFS.....</b>	<b>P.3</b>
<b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE.....</b>	<b>P.4</b>
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE.....	P.4
DROIT AU COMPTE.....	P.4
RELEVÉS DE COMPTE.....	P.4
TENUE DE COMPTE.....	P.5
SERVICES EN AGENCE.....	P.5
<b>BANQUE À DISTANCE.....</b>	<b>P.5</b>
<b>MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT.....</b>	<b>P.6</b>
CARTES.....	P.6
VIREMENTS.....	P.7
PRÉLÈVEMENTS / TIPSEPA .....	P.8
CHÈQUES.....	P.8
DATES DE VALEUR (EN JOURS OUVRABLES).....	P.9
<b>OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ (OCF).....</b>	<b>P.9</b>
<b>IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS.....</b>	<b>P.9</b>
COMMISSION D'INTERVENTION.....	P.9
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES.....	P.9
INCIDENTS DE PAIEMENT.....	P.9
<b>DÉCOUVERTS ET CRÉDITS.....</b>	<b>P.10</b>
FACILITÉ DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERT.....	P.10
CAUTIONS BANCAIRES.....	P.10
CRÉDITS AMORTISSABLES.....	P.10
CRÉDITS IMMOBILIERS.....	P.11
GARANTIES CRÉDITS.....	P.11
<b>ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS.....</b>	<b>P.12</b>
ÉPARGNE BANCAIRE.....	P.12
PLACEMENTS FINANCIERS.....	P.12
OPCVM, FIP, FCPI : TAUX DE RÉTROCESSION ANNUEL EN VIGUEUR À LA DATE DE PARUTION DES PRÉSENTES	
CONDITIONS TARIFAIRES.....	P.14
COMMISSION INITIALE EN VIGUEUR À LA DATE DE PARUTION DES PRÉSENTES CONDITIONS TARIFAIRES.....	P.14
COMMISSION DE PLACEMENT OBLIGATIONS.....	P.15
SIMULATION DES COÛTS ET FRAIS (DIRECTIVE 2014/65/UE DU 15 MAI 2014).....	P.16
COÛTS ET FRAIS MAXIMUM AU TITRE D'UNE ANNÉE PLEINE.....	P.16
ILLUSTRATION DE L'EFFET CUMULÉ DES COÛTS SUR LE RENDEMENT.....	P.16
<b>ASSURANCE LIÉES À VOS MOYENS DE PAIEMENT (COTISATION ANNUELLE RÉVISABLE).....</b>	<b>P.17</b>
<b>SUCCESSION.....</b>	<b>P.17</b>
<b>AUDIT PATRIMONIAL.....</b>	<b>P.17</b>
<b>ASSURANCES ET PRÉVOYANCE.....</b>	<b>P.17</b>
<b>COMMENT RÉSOUDRE UN LITIGE.....</b>	<b>P.18</b>

Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA en vigueur (taux susceptible d'évolution). À ces coûts peuvent s'ajouter des frais de port, de télécommunication, d'intermédiaires ou de prestataires. Ces Conditions Tarifaires ne constituent pas un document publicitaire.

## EXTRAIT STANDARD DES TARIFS\*

Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement.

**Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.**

Abonnement à des services de Banque à Distance (Internet, téléphone fixe)	Gratuit <i>(hors coûts de communication ou fourniture d'accès à Internet)</i>	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	Service non proposé	
Tenue de compte	Gratuit	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	43 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale de débit différé)	55 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	Service non proposé	
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro à un distributeur automatique de banque d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Avec votre carte CB MasterCard® Standard ou CG Visa Classic	Gratuit
Cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (PréviSecur Plus)	38 €/an	
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence : par virement	4 €/virement
	Par Internet : par virement	Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit	
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit	
Commission d'intervention	8 €/opération (plafond de 80 €/mois)	

\*Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF) à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard de tarifs.

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte	Gratuit
Désolidarisation du compte-joint	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire	Gratuit
Clôture du compte	Gratuit
Délivrance d'une liste des opérations automatiques et récurrentes	Gratuit

### DROIT AU COMPTE (ouverture sur demande de la Banque de France)

Commissions d'intervention (1) 4 €/opération (plafond 20 €/mois)

Droit au compte (ouverture sur demande de la Banque de France) Le Service Bancaire de Base est une offre qui inclut l'ouverture de votre compte, la tenue de compte ainsi que sa clôture, un changement d'adresse par an, vos relevés d'identité bancaire, la domiciliation de vos virements, l'envoi mensuel de votre relevé de compte, la réalisation de vos opérations de caisse, l'encaissement de vos chèques, de vos virements. Ce forfait comprend aussi vos prélèvements (frais de paiement d'un prélèvement SEPA), TIP SEPA ou vos émissions de virements (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent) en agence ou par les services de Banque à Distance. Ce forfait contient également l'abonnement à des services de Banque à Distance (internet, téléphone fixe, SMS...), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) ainsi que les frais d'émission de deux chèques de banque par mois.

Gratuit

Pour les clients bénéficiant du Droit au compte les frais d'incidents de paiement et d'irrégularités de fonctionnement de compte suivants :

- commissions d'intervention (1),
- frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision,
- frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé,
- forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision,
- frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision,
- frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision,
- frais suite à la notification signalée par la Banque de France d'une interdiction pour le client d'émettre des chèques,
- frais pour déclaration Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire,
- frais d'opposition (blocage) de la carte bancaire par la banque.

Plafond global de 25 €/mois

(1) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

RELEVÉS DE COMPTE	Papier	Électronique (via notre site Internet)
Expédition de relevé de compte : mensuel à domicile autre périodicité (par relevé - facturation trimestrielle)	Gratuit 1,20 €	Gratuit Gratuit
Duplicata de relevé de compte	8,50 €	

## TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte	Gratuit
Délivrance de RIB ou d'IBAN	Gratuit
Compte non mouvementé depuis plus de 2 ans (2)	23,50 €/an

(2) Compte n'ayant enregistré aucune opération à l'initiative du client depuis au moins 2 ans.

## SERVICES EN AGENCE

Remise et paiement de chèque	Gratuit
Frais de recherche archive simple (copie ou réédition d'un document) à partir de 10 photocopies	20 € 1 €/page
Frais de recherche archive complexe (copie ou réédition de plusieurs documents, photocopie d'acte...)	Sur devis

## BANQUE À DISTANCE

### FRAIS D'UTILISATION

Internet (www.arkeabanqueprivée.fr) / Site mobile et applications	Gratuit
---	---------

## MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES		
CARTE DE DÉBIT, DE RETRAIT ET DE PAIEMENT INTERNATIONALE (COTISATIONS CARTES ANNUELLES RÉVISABLES)	À débit immédiat	À débit différé
Carte MasterCard® World Elite ou Visa Infinite	320 €/an	320 €/an
Carte Gold MasterCard® ou Visa Premier	138 €/an	138 €/an
Carte Visa Classic	43 €/an	55 €/an
SERVICES LIÉS À VOTRE CARTE (1)		
La sécurité de vos paiements sur Internet	Protection Internet Virtualis Apple Pay Google Pay	Gratuit Gratuit Gratuit Gratuit
Le paiement sans contact (sous réserve d'éligibilité du smartphone et de la carte)	Cartes / Apple Pay / Google Pay	Gratuit
Envoi de la carte à domicile		0 €
PARAMÉTRAGES LIÉS À VOTRE CARTE		
Rédition code confidentiel		11 €
Modification de votre plafond carte		Gratuit
RETRAITS ET PAIEMENTS PAR CARTE		
Retrait dans les distributeurs automatiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>en euros</li> <li>dans une autre devise que l'euro pour la carte Visa Classic</li> <li>dans une autre devise que l'euro pour les cartes, Carte MasterCard® World Elite ou Visa Infinite, Carte Gold MasterCard® ou Visa Premier</li> </ul>		Gratuit 2,75 % du montant du retrait + 3 € (2) Gratuit (2)
Paiement : <ul style="list-style-type: none"> <li>en euros</li> <li>dans une autre devise que l'euro pour la carte Visa Classic</li> <li>dans une autre devise que l'euro pour les cartes, Carte MasterCard® World Elite ou Visa Infinite, Carte Gold MasterCard® ou Visa Premier</li> </ul>		Gratuit 2,75 % du montant du paiement + 4,50 € (2) Gratuit (2)

(1) Ces services peuvent être activés ou désactivés à tout moment

(2) Les opérations de retrait d'espèces et de paiement en devises peuvent donner lieu à des frais de change qui vous seront refacturés.

## SERVICES ANNEXES

Frais d'opposition ou de blocage de votre carte (à notre ou à votre initiative) (perte, vol, détournement ou utilisation non-autorisée de votre carte ou des données qui lui sont liées, redressement ou liquidation judiciaires du bénéficiaire)	Gratuit
Refabrication carte perdue, volée ou renouvelée avant échéance (sauf carte défectueuse)	5,50 €
Recherche sur opération carte : <ul style="list-style-type: none"> <li>opération non-autorisée ou mal exécutée</li> <li>opération autorisée</li> </ul>	Gratuit 34 €
Frais de capture de votre carte	Gratuit

## VIREMENTS

FRAIS D'ÉMISSION ET RÉCEPTION D'UN VIREMENT	Virement SEPA (1)	Virement non SEPA
Virement en faveur d'un compte tenu chez Arkéa Banque Privée ou au Crédit Mutuel Arkéa	Gratuit	0,10 % / mini 24,50 €
Virement en faveur d'un compte tenu d'une autre banque : <ul style="list-style-type: none"> <li>permanent initié en agence</li> <li>occasionnel passé en agence</li> <li>permanent passé par les services de banque à distance</li> <li>occasionnel passé par les services de banque à distance</li> </ul>	1,50 € 4 € Gratuit Gratuit	13 € 0,10 % / mini 24,50 € 13 € 0,10 % / mini 24,50 €
Frais supplémentaires par virement urgent ou à partir de 50 000€	-	8,50€
Réception d'un virement	Gratuit	13 €
Demande de rappel de virement émis à votre initiative	15 €	-
SERVICE D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Avis d'exécution d'un virement	5,50 €	5,50 €
Avis de réception d'un virement	-	5,50 €
Avis d'opération	-	2 €
COMMISSIONS ADDITIVES SUR VIREMENT NON SEPA (par opération)	Émission d'un virement	Réception d'un virement
Commission de change	0,05 % / minimum 14 €	0,05 % / minimum 14 €
Tous frais au donneur d'ordre (mode "OUR")	11,50 €	-
Virement occasionnel incomplet	6,50 €	13 €

(1) Le virement SEPA est un virement libellé en euros émis en frais partagés (mode Share) entre deux comptes de la zone SEPA (pays de la zone SEPA : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse). Vos virements non SEPA peuvent donner lieu à des frais supplémentaires facturés par les correspondants étrangers, qui vous seront ensuite refacturés.

L'heure limite pour le calcul du délai d'exécution de vos virements :

- en euros, est fixée à 18h (sauf virement urgent),

- dans une autre monnaie, varie en fonction de la devise,

- vos virements instantanés en euro ne disposent pas d'heure limite pour le calcul du délai d'exécution de ceux-ci.

Vos virements non SEPA peuvent donner lieu à des frais supplémentaires facturés par les correspondants étrangers, qui vous seront ensuite répercutés.

## PRÉLÈVEMENTS / TIPSEPA

Mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
Opposition à une ou plusieurs échéances	Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA ou TIPSEPA	Gratuit

## CHÈQUES

Utilisation de chèque(s)	Gratuit
Mise à disposition du chéquier en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile : en envoi simple en envoi recommandé	1,80 € Tarif postal en vigueur
Délivrance de carnet de remise de chèques	Gratuit
Service de chèque en ligne sur arkeabanqueprivée.fr (1) : <ul style="list-style-type: none"> <li>en envoi simple</li> <li>en envoi recommandé</li> </ul>	1 € 5 €
Frais d'opposition : <ul style="list-style-type: none"> <li>sur chèque</li> <li>sur chéquier ou série de chèques</li> </ul>	17,50 € 17,50 €
Émission de chèque de banque	13,50 €

## ÉMISSION DE CHÈQUES EN EUROS À L'INTERNATIONAL

Paiement d'un chèque hors de France (y compris les chèques de banque)	0,10 % / minimum 36 €
Impayé - Prorogation - Avis de sort	44,50 €
Commission de change	0,05 % / minimum 14 €

## REMISE DE CHÈQUES À L'INTERNATIONAL (EN DEVICES OU EN EUROS PAYABLES À L'ÉTRANGER)

Frais d'encaissement immédiat	0,10 % / minimum 32 €
Frais d'encaissement différé	0,10 % / minimum 39 €
Impayé - Prorogation - Avis de sort	44,50 € / chèque
Commission de change	0,05% du montant de votre chèque avec un minimum de 14 €

Vos émissions et vos remises de chèques à l'international peuvent donner lieu à des frais supplémentaires, facturés par les correspondants étrangers, qui seront ensuite refacturés.

(1) Pour un montant maximal de 1 000 €.

## DATES DE VALEUR (EN JOURS OUVRABLES)

Remise de chèque	J + 1 ouvrable <sup>(1)</sup>
Emission de chèque de banque	J - 1
Païement de chèque	Jour
Virement en crédit ou débit	Jour
Domiciliation de prélèvement	Jour

(1) Jour permettant d'exécuter les échanges interbancaires.

## OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ (OCF)

Pour les clients dont la situation de fragilité financière a été appréciée en application de l'article R 312-4-3 du Code Monétaire et Financier, merci de contacter votre agence.

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### COMMISSION D'INTERVENTION

Commissions d'intervention (1)	8 € (avec un plafond de 80 €/mois)
--------------------------------	------------------------------------

### OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de lettre de rappel de régularisation :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• envoi simple</li> <li>• envoi recommandé</li> </ul>	23,50 € 35 €
Frais par opposition à tiers détenteur ou frais par saisie initiée par huissier (saisie-attribution, saisie conservatoire, saisie de valeurs mobilières)	100 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public (max 100 €)

### INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de non-exécution ou de rejet pour défaut de provision : Prélèvement, virement et TIPSEPA	Montant du paiement rejeté (plafonné à 20 € maximum)
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (tarif appliqué uniquement en cas de chèque ou d'au moins l'un d'entre eux)	14,30 €
Rejet de chèque pour défaut de provision <sup>(2)</sup> :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• forfait par chèque rejeté supérieur à 50 €</li> <li>• forfait par chèque rejeté inférieur ou égal à 50 €</li> </ul>	50 € 30 €

(1) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou l'insuffisance de provision...).

(2) Ce forfait de frais par chèque rejeté comprend la lettre d'information préalable, la lettre d'injonction, la déclaration Banque de France, le blocage d'une provision, l'information mandataire et le certificat de non-paiement.

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

### FACILITÉ DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERT

Utilisation d'un découvert (1)	Nous consulter
Avance sur placement	Nous consulter
Commission d'octroi de crédit (avance sur placement)	Nous consulter
Commission d'engagement (en fonction du dossier)	Nous consulter
Commission de non utilisation	Nous consulter

(1) Facturation trimestrielle des agios, TAEG indiqué sur le document contractuel et sur le relevé de compte - plafonnement au taux de l'usure. Taux susceptible d'évolution - dépassement d'autorisation : taux de l'autorisation de découvert majoré de 3 points.

### Si vous utilisez un découvert sans qu'il ait été autorisé ou au-delà du montant autorisé :

En cas de dépassement du montant du découvert autorisé, le taux appliqué est celui de votre découvert autorisé majoré de 3 points dans la limite du seuil de l'usure. En cas de situation débitrice du compte sans qu'un découvert ait été autorisé, le taux pris en compte pour le calcul des intérêts débiteurs est celui de l'usure.

### CAUTIONS BANCAIRES

Commission annuelle de caution		1,50%/an
Frais de dossier	Frais de mise en place (Commission d'ouverture de crédit)	1% du montant de la ligne avec un minimum de 300 € et un maximum de 10 000 €
	Frais d'étude annuelle (Commission de réexamen annuel)	Gratuit
Frais d'acte	Acte selon modèle Arkea Banque Privée	Gratuit
	Acte selon modèle fourni par le client (1)	Gratuit
Avenant à l'acte initial		Gratuit
Appel en paiement		Gratuit
Frais de mainlevée		Gratuit

(1) Sous réserve de la validation du document par Arkea Banque Privée

### CRÉDITS AMORTISSABLES

Représentation d'échéance	41 €
Changement de domiciliation	15,50 €
Changement de date de prélèvement	15,50 €
Duplicata tableau d'amortissement	25,50 €
Demande de décompte	15,50 €
Réaménagement de prêt	1 % / minimum 500 €

Facilité de paiement	De 450 € à 650 €
Frais de désolidarisation (prêts immobiliers) d'un co-emprunteur/caution/associé	1 % du capital restant dû
Frais de désolidarisation d'un co-emprunteur/caution/associé	1 % du capital restant dû
Frais d'étude sur offre acceptée non mise en place (art L. 312-14 du Code de la Consommation)	0,75 % / maximum 150 €

## CRÉDITS IMMOBILIERS

Commission d'octroi de crédit :	
• résidence principale/secondaire	1 %
• résidence locative	1 %
• autres financements	1 % / minimum 600 €

## GARANTIES CRÉDITS

Information annuelle des cautions : par engagement cautionné par dossier	31,50 € maximum 95 €
Frais de prise de garanties	350 € par acte de garantie
Modification de garantie (sous réserve de l'accord du prêteur)	350 €
Mainlevée (sous réserve de l'accord du prêteur)	350 €

## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

### ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert vers un établissement autre que le Crédit Mutuel Arkéa :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte Épargne Logement</li> <li>Plan Épargne Logement</li> <li>PEP (en cas de transfert, une pénalité peut être appliquée selon votre contrat)</li> </ul>	105 € TTC 105 € TTC 105 € TTC

### PLACEMENTS FINANCIERS

Transfert vers un établissement autre que le Crédit Mutuel Arkéa :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte Titres Ordinaire</li> <li>PEA :           <ul style="list-style-type: none"> <li>frais par ligne titres cotés</li> <li>frais par ligne titres non cotés</li> </ul> </li> </ul>	105 € TTC 15 € 50 € (avec un plafond de 105 € TTC/compte)

### DROITS DE GARDE

Frais fixes par compte de titres (gratuit pour les PEA)	27,50 € TTC
---	-------------

Frais par ligne hors valeurs Crédit Mutuel Arkéa	2,50 € TTC
--	------------

Facturation proportionnelle sur la valeur des titres détenus hors valeurs Crédit Mutuel Arkéa (1) :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>portefeuille inférieur à 50 000 €</li> <li>portefeuille de 50 000 € à 200 000 €</li> <li>portefeuille supérieur à 200 000 €</li> </ul>	0,21 % 0,14 % 0,09 %
<i>Les droits de garde s'appliquent aussi dans le cadre de la gestion sous mandat..</i>	

### RELEVÉ SPÉCIFIQUE AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Relevé de portefeuille	Gratuit
------------------------	---------

Frais d'entrée liés à l'instrument	Nous consulter
------------------------------------	----------------

### GESTION DES TITRES NON COTÉS

Inscription des titres, détachement des dividendes, valorisation	1,20% plafond à 450€
--	----------------------

### RÉCUPÉRATION DE L'IMPÔT ÉTRANGER

Traitement de la demande	130 € TTC
--------------------------	-----------

(1) Montant calculé pour chaque tranche d'encours selon la valeur du portefeuille et cumulatif.

FRAIS SUR ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS (OPC) (2)	OPC du groupe Arkéa (hors fonds à formule)	Autres OPC
Frais de souscription (3) : <ul style="list-style-type: none"> <li>courtage</li> <li>droits d'entrée</li> </ul>	Gratuit 1%	Gratuit Droits d'entrée prospectus AMF
Frais de rachat (3) :	Néant	Néant

#### ACHAT ET VENTE EN BOURSE UE ET EEE

Frais de prise d'ordre en agence	Gratuit
Ordre de Bourse passé : <ul style="list-style-type: none"> <li>en agence</li> <li>par Internet</li> </ul>	1,20 % 0,50 %
Bourse France - ordre tombé ou annulé	Gratuit
Introduction - Privatisation	Gratuit
Commission de règlement différé	0,40 % / minimum 9 €
Offre publique d'achat	1,00 % / minimum 8,55 €, maximum 24,75 €
Commission de prorogation sur ordre avec SRLD	0,50 % / minimum 10 €

#### ACHAT ET VENTE EN BOURSE HORS UE ET EEE

Frais de prise d'ordre en agence	4,75 €
Bourse étrangère (4) :	1,50 % / minimum 50 €
Bourse étrangère - ordre tombé ou annulé	Gratuit

#### DATE DE VALEUR

Achat au comptant	Jour
Vente au comptant	J + 2 ouvrés
Service de Règlement Livraison Différé (SRLD)	Dernier jour ouvré du mois

#### SERVICE D'INFORMATION SUR TÉLÉPHONE PORTABLE OU PAR E-MAIL

Édition d'un avis d'opéré par Internet (arkeabanqueprivée.fr)	Gratuit
Envoi d'un avis d'opéré papier (par avis)	Gratuit

#### SERVICE DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT FINANCIER

Recommandation personnalisée	Gratuit
Revue annuelle d'adéquation	Gratuit

(2) Les OPC regroupent les OPC en valeurs Mobilières et les fonds d'investissement Alternatifs (FIA).

(3) Les droits d'entrée et les frais varient selon le placement, le prospectus précise le taux qui s'applique à chaque fonds.

(4) Pour les ordres sur les marchés étrangers, des frais d'intermédiaires pourront aussi s'appliquer.

## GESTION SOUS MANDAT

Compte Titres Ordinaire	Nous consulter
Plan Épargne en Actions	Nous consulter

## TRANSACTION SUR OR ET ARGENT (5)

Commission perçue par type de ligne or : Achat/Vente + taxes fiscales en vigueur	Nous consulter
Commission perçue par type de ligne argent : Achat/Vente + taxes fiscales en vigueur	Nous consulter

## COMMISSIONS PERÇUES PAR LA BANQUE SUR LES VALEURS CONSEILLÉES

Au titre des services d'investissement, les sociétés qui gèrent les OPC que nous commercialisons peuvent nous rétrocéder, sous forme de commissions, de façon :

- ponctuelle : tout ou partie des frais d'entrée que vous acquittez lors de l'achat de l'OPC,
- récurrente : une partie des frais de gestion.

## OPCVM, FIP, FCPI : TAUX DE RÉTROCESSION ANNUEL EN VIGUEUR À LA DATE DE PARUTION DES PRÉSENTES CONDITIONS TARIFAIRES

CLASSIFICATION AMF	LES + BAS	LES + HAUTS
Actions françaises	0,00 %	1,19 %
Actions de pays de la zone euro	0,17 %	1,20 %
Actions des pays de l'Union européenne	0,57 %	1,20 %
Actions internationales	0,00 %	1,35 %
Obligations et autres titres de créance libellés en euro	0,03 %	0,70 %
Obligations et autres titres de créance internationaux	0,08 %	0,65 %
Monétaires court terme	0,03 %	0,30 %
Monétaires	0,01 %	0,11 %
Fonds à formule	0,00 %	2,32 %
Diversifiés	0,00 %	1,20 %
Fonds de capital investissement (FIP/FCPI/FCPR)	0,00 %	1,50 %
FCIMT	-	-
Fonds étrangers	0,25 %	1,25 %

## COMMISSION INITIALE EN VIGUEUR À LA DATE DE PARUTION DES PRÉSENTES CONDITIONS TARIFAIRES

SCPI	6,0 %	7,0 %
------	-------	-------

Une estimation de ces commissions vous est présentée avant chaque opération. À votre demande, nous vous transmettrons le détail des commissions en vigueur.

(5) Sous réserve de disponibilité du service à la date de la demande. Type de ligne = 1 ligne par pièce différente ou par état des pièces.

## COMMISSIONS DE PLACEMENT OBLIGATIONS

La Banque peut être amenée à percevoir des commissions de placement de la part des émetteurs d'obligations et de titres de créance lorsqu'elle fournit à ces derniers le service de placement à l'occasion d'offre au public. Le prospectus de l'émission précise leur montant.

**SIMULATION DES COÛTS ET FRAIS (DIRECTIVE 2014/65/UE DU 15 MAI 2014)**

PORTFEUILLE INTERMÉDIAIRE	Montant transaction
1 ordre OPCVM action hors valeurs "Arkéa"	3 000 €
1 ordre achat action Bourse France	1 000 €
1 ordre achat action Bourse France	2 500 €
1 ordre achat action Bourse France	3 000 €
1 ordre achat action Bourse France	500 €

Hypothèse de calcul pour un investissement de 10 000 € en compte de titres.

COÛTS ET FRAIS MAXIMUM AU TITRE D'UNE ANNÉE PLEINE	Coûts ponctuels		Coûts récurrents	
<b>LIÉS AU SERVICE</b>	<b>234,00 €</b>	<b>2,34 %</b>	<b>61,00 €</b>	<b>0,61 %</b>
Frais fixes de prise d'ordre en agence / Forfait de souscription OPC	-	-	-	-
Frais variables de prise d'ordre de Bourse	84,00 €	0,84 %	-	-
Frais d'entrée (perçus par la banque)	150,00 €	1,50 %	-	-
Droits de garde	-	-	61,00 €	0,61 %
Frais du service de conseil	-	-	-	-
<i>Rétrocessions perçues par la banque*</i>	-	-	29,10 €	0,29 %
<b>LIÉS À L'INSTRUMENT</b>	<b>28,00 €</b>	<b>0,28 %</b>	<b>156,90 €</b>	<b>1,57 %</b>
Frais courants (inclus dans la valeur liquidative)	-	-	48,30 €	0,48 %
Frais de performance (inclus dans la valeur liquidative)	-	-	105,00 €	1,05 %
Frais de transaction (inclus dans la valeur liquidative)	-	-	3,60 €	0,04 %
Taxe sur Transaction Financière (TTF)	28,00 €	0,28 %	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>262,00 €</b>	<b>2,62 %</b>	<b>217,90 €</b>	<b>2,18 %</b>

\* Inclut dans les frais courants des instruments.

Les coûts et frais sont identiques que l'opération soit réalisée dans le cadre d'un conseil en investissement financier ou du service de réception transmission d'ordre. Une estimation des coûts et frais vous est fournie avant chaque opération.

**ILLUSTRATION DE L'EFFET CUMULÉ DES COÛTS SUR LE RENDEMENT**

DUREE DE DETENTION	Coûts et frais cumulés en montant	Coûts et frais annualisés en %
8 ans	2005,20 €	2,51 %

L'effet cumulé sur le rendement est calculé sur une hypothèse de détention du compte et de ces supports pendant 8 ans, sans autre opération. Le coût annualisé présenté est le ratio entre, d'une part les coûts et frais cumulés rapportés à la durée de placement et d'autre part le montant brut investi.

## ASSURANCE LIÉES À VOS MOYENS DE PAIEMENT (COTISATION ANNUELLE RÉVISABLE)

Assurance des moyens de paiement (Survavenir Assurances / PréviSecur Plus)	38 €
--	------

## SUCCESSION

Frais d'ouverture de succession liés aux opérations portant sur vos comptes de dépôts, vos comptes sur livret et vos produits d'épargne générale à régime fiscal spécifique*	Montant total des soldes des comptes et de la valorisation des produits concernés compris entre 0 et 6000 €	GRATUIT
	Montant total des soldes des comptes et de la valorisation des produits concernés supérieur à 6000 €	1% du montant total des encours avec un maximum de 850€**

\*À l'exception des PEA, PEA-PME, compte PME innovation, du plan d'épargne avenir climat ainsi que des comptes titres ordinaires.

\*\*Sauf cas de gratuité prévu par l'article L312-1-4-1 du Code monétaire et financier.

## AUDIT PATRIMONIAL

Bilan patrimonial	de 1500 € à 5000 €
-------------------	--------------------

## ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Sans objet
------------

## COMMENT RÉSOUDRE UN LITIGE

Si vous rencontrez une difficulté dans le fonctionnement de votre compte ou souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez contacter votre Agence, par tout moyen.

Vous pouvez également vous adresser au Service Relations Clientèle :

- par e-mail: [contact@arkeabanqueprivée.fr](mailto:contact@arkeabanqueprivée.fr);
- par courrier à Arkéa Banque Privée - Service Relations Clientèle - 1 allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON;
- par téléphone au 09 69 32 88 32 (appel non surtaxé) - du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, sauf le jeudi de 8h45 à 12h30 et de 15h00 à 18h00

Suite à une réclamation formulée par oral ou messagerie instantanée, si vous estimez qu'il ne vous a pas été donné immédiatement entière satisfaction, nous vous invitons à la formaliser par un support écrit durable.

Les réponses que nous formulerons par écrit pourront être au format papier ou électronique. Vous pouvez, au terme du délai réglementaire suivant votre première réclamation, saisir le Médiateur compétent:

- pour le domaine bancaire : Le Médiateur auprès de Federal Finance - 29808 Brest Cedex 09 ou directement en complétant le formulaire à votre disposition sur le site : [lemediateur.creditmutuelarkea.fr](http://lemediateur.creditmutuelarkea.fr) ;
- pour votre épargne financière : Le médiateur de l'Autorité des marchés financiers - de préférence par formulaire électronique sur le site internet de l'AMF, <https://www.amf-france.org/fr/lemediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulezdeposer-une-demande-de-mediation> ou par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2 ;
- pour l'exécution d'un contrat d'assurance : Le Médiateur de l'Assurance : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou en saisissant directement votre demande sur <https://lemediateur.creditmutuelarkea.fr/> ;
- pour toute difficulté, réclamation portant sur une opération ou un contrat réalisé en ligne, vous pouvez également trouver une solution de règlement à votre problème en recourant à la plateforme Européenne de règlement en ligne des litiges ( <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main> ).

Vous pouvez lui soumettre gratuitement tout litige entrant dans le champ de sa compétence, tel que précisé dans la Charte de médiation le concernant.

*Lorsqu'ils sont soumis à la TVA, ces tarifs sont indiqués TTC. Le taux de TVA reste susceptible d'évolution.  
À ces coûts peuvent s'ajouter des frais de port, de télécommunication, d'intermédiaires ou de prestataires.*

*Les Conditions Tarifaires ne constituent pas un document publicitaire.*

ARKEA Banque Privée est la structure de FEDERAL FINANCE spécialement dédiée à la gestion patrimoniale. [www.arkeabanqueprivée.fr](http://www.arkeabanqueprivée.fr)  
FEDERAL FINANCE. Siège social : 1 allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Adresse postale : BP 97 - 29802 BREST CEDEX 9.  
[www.federal-finance.fr](http://www.federal-finance.fr) SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 20 747 030 euros. SIREN 318 502 747 RCS Brest. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 001 802. Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. TVA : FR 53 318 502 747.

Conditions tarifaires appliquées aux clients des agences Arkéa Banque Privée.